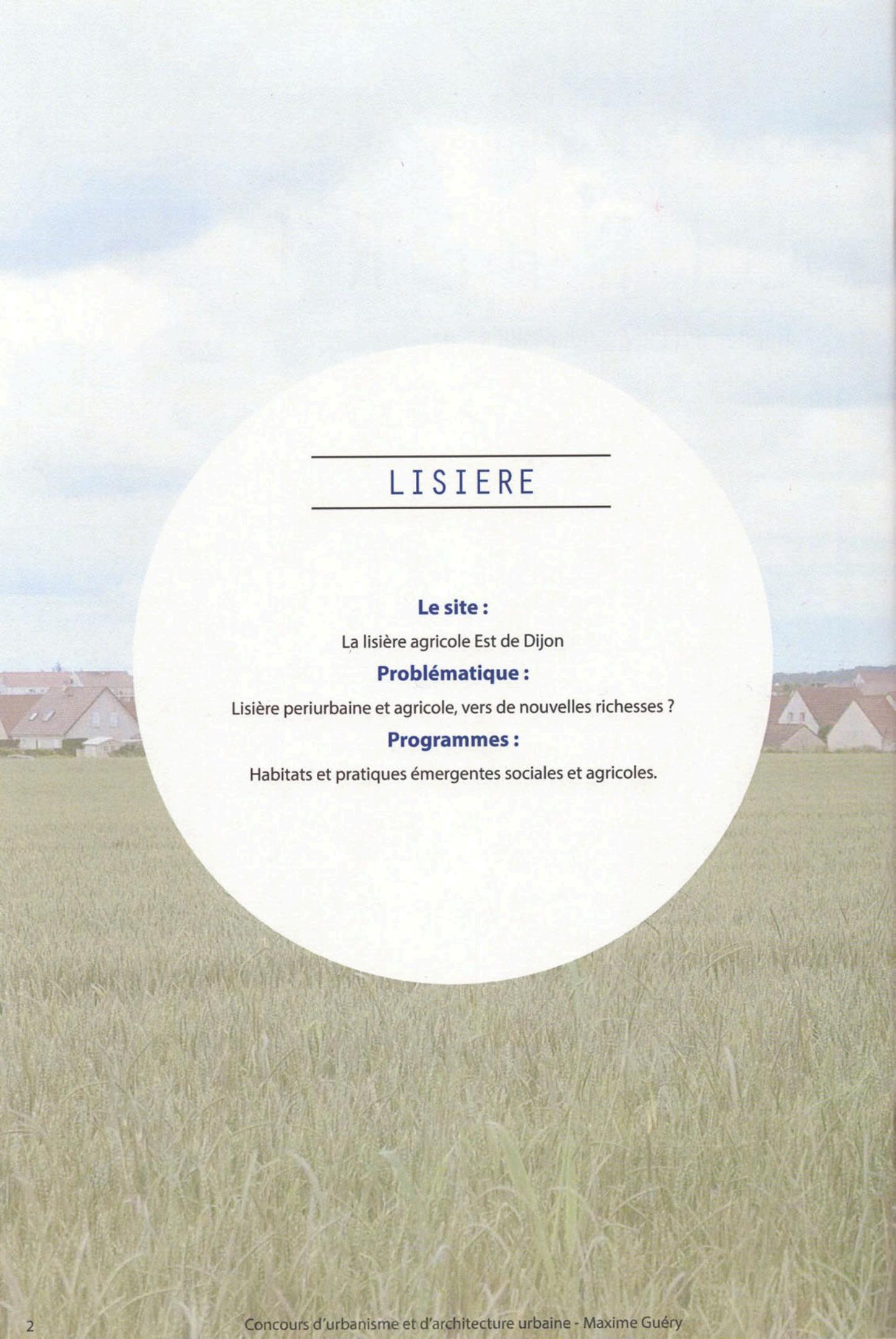


L I S I È R E

Habiter et cultiver pour régénérer.
Rapport de présentation

Concours | Prix Tony Garnier 2017
Troisième degré - 23 mars 2017

Maxime Guéry
maxime.guery.archi@gmail.com
5 avenue Georges Méliès
44400 REZE



LISIERE

Le site :

La lisière agricole Est de Dijon

Problématique :

Lisière périurbaine et agricole, vers de nouvelles richesses ?

Programmes :

Habitats et pratiques émergentes sociales et agricoles.

SOMMAIRE

01	Le site d'étude : Grand dijon, une lisière diffuse	5
02	Programme et parti urbanistique : Du périurbain à l'Agroparc.	7
03	Montage opérationnel : Le paysage, vecteur de transformation.	9
(+1)	Référence : La bergerie de Villarceaux	23



**GRAND DIJON,
UNE LISIERE DIFFUSE**

01



Quetigny>Des espaces banalisés



Chevigny - L'étalement urbain persistant

Lisière périurbaine et agricole, vers de nouvelles richesses ?

Une notion révélatrice

La lisière permet de caractériser la limite entre deux milieux. La notion est issue du vocabulaire forestier et agricole. Appliquée aux problématiques architecturales et urbaines, elle permet d'avoir une nouvelle approche des territoires périurbains et agricoles. Cette démarche permet de révéler un territoire à travers les limites qui manifestent l'aberrance d'une ville contemporaine.

La ville de l'ordinaire

Les lisières périurbaines et agricoles sont des territoires en périphérie d'agglomération qui mêlent espaces agricoles et espaces périurbains. Elles représentent les rapports entre l'urbain et l'agriculture, entre la ville et la nature. Les lisières sont des espaces qui font face à une pression immobilière à l'échelle d'une agglomération. Les lisières périurbaines et agricoles sont définies par une ville diffuse composée de lotissements, de noyaux villageois, d'espaces cultivés et d'espaces naturels. Ici le périurbain désigne, quant à lui, l'urbanisation continue aux franges des agglomérations avec un étalement et une dispersion résidentielle dans le territoire agricole.

Des dynamiques sans projet

La lisière de la ville est une notion qui est caractérisée par sa fabrication perpétuelle. Elle génère des espaces éphémères, de par son côté temporaire long et souvent mouvant. Celle-ci paraît échapper à la réflexion urbaine dans une vision globale ainsi qu'à la planification cohérente du territoire d'une agglomération. Pourtant, les lisières sont définies par un urbanisme générique et diffus qui vient en front à l'agriculture. Ce contact entre urbanisation et agriculture fabrique des lieux d'exception dans le sens où ils deviennent un ensemble distinct avec des configurations spatiales particulières et parfois chaotiques.

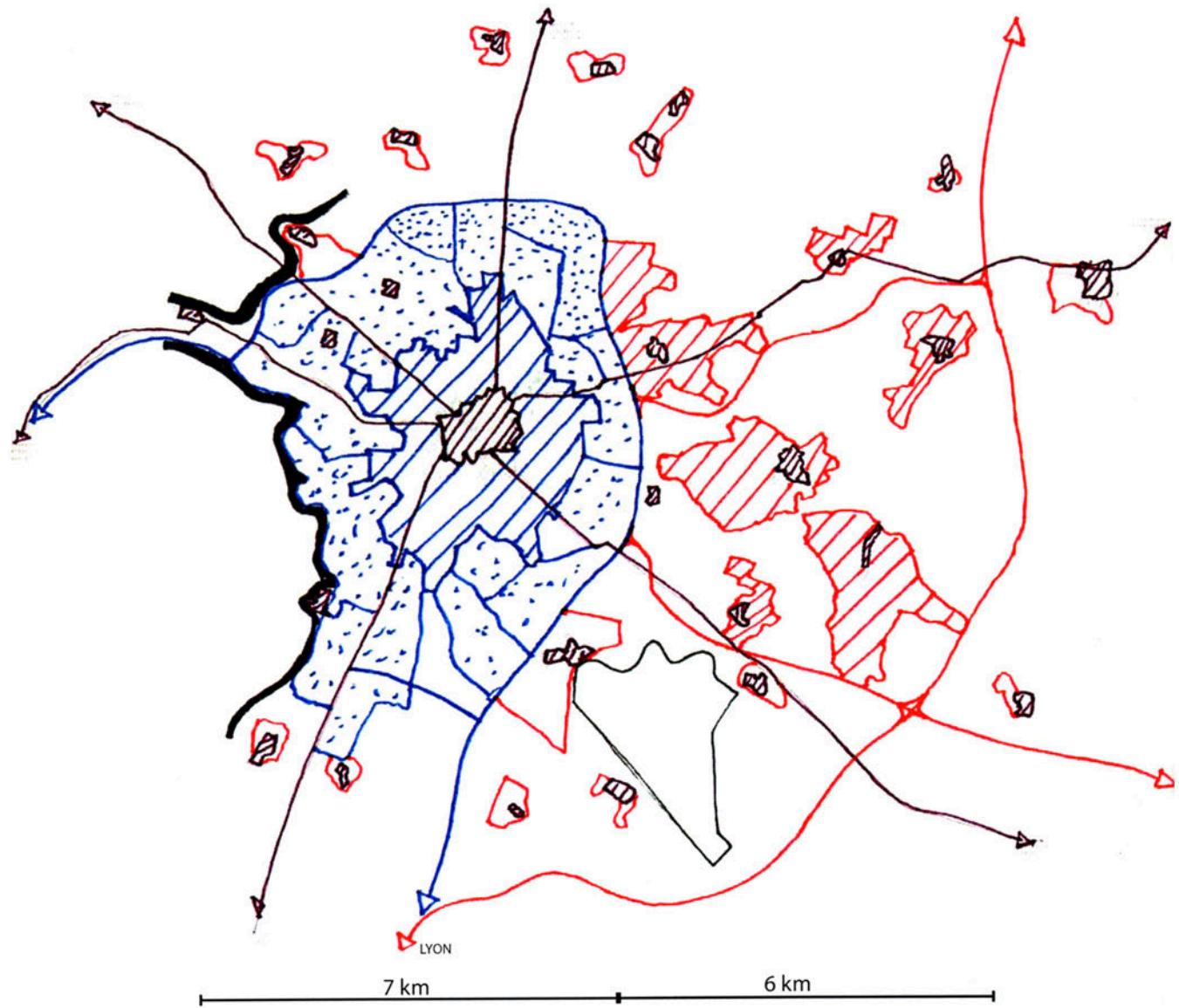
Des cohabitations émergentes

L'ambition de ce projet est de montrer à travers des pratiques urbaines et agricoles émergentes la fabrication d'un territoire contemporain innovant dans une visée de développement durable. La réflexion des lisières permet d'avoir une approche cohérente d'un territoire et de porter des relations fortes entre les espaces bâtis et ouverts à différentes échelles.. Les pratiques émergentes d'habitats, de cultures urbaines, et d'agriculture sont autant d'outils pour révéler ces territoires mixtes et leur porter une valeur ajoutée spécifique.

Valoriser les richesses

L'objectif du projet «lisière» est de valoriser la spécificité d'un territoire agricole et urbain adapté aux pratiques environnementales de demain. La finalité est de concevoir en complément du renouvellement urbain une proposition architecturale d'un nouveau quartier d'habitats majoritairement individualisés accompagnés d'un équipement participatif lié à l'agriculture habitante. L'objectif architectural est de concevoir un échantillon en lien fort avec la nature et les espaces bâtis existants qui peut entraîner des transformations de la ville et de manières d'habiter.

Cette réflexion vise à créer un espace de dialogue entre deux mondes. Il s'agit d'un projet partagé qui valorise des pratiques sociales de rencontre, de proximité et de partage de la terre et des espaces.



◀ Schéma de l'agglomération de Dijon

Cœur historique et voirie ancienne ■■■

Périphérie concentrative ■■■■■

Périurbain agricole et autoroute ■■■■■

Topographie ■■■■■

0 5km



Contexte du projet, le Grand Dijon, une lisière diffuse.

Une agglomération de taille moyenne

Dijon est située dans la région Bourgogne-Franche-Comté et est distante de Lyon de 190 kms au sud. Son agglomération compte 254 387 habitants sur un territoire de 240 km² réparti en 24 communes. En terme de nombre d'habitants, le Grand Dijon est équivalent aux agglomérations de Nancy et d'Angers.

Un étalement complexe

L'agglomération de Dijon est marquée par un relief boisé à l'Ouest et de grandes plaines agricoles. Le Grand Dijon reflète la fabrication de la ville contemporaine. Les villes ont longtemps connu des développements radioconcentriques, mais aujourd'hui la lisière ne correspond plus à ce modèle. L'éclatement et la diffusion du bâti ont lieu dans les communes périphériques à la ville. Ces multipolarités ont fabriqué une complexité d'imbrication entre espaces bâtis et espaces agricoles.

Une diffusion inégale

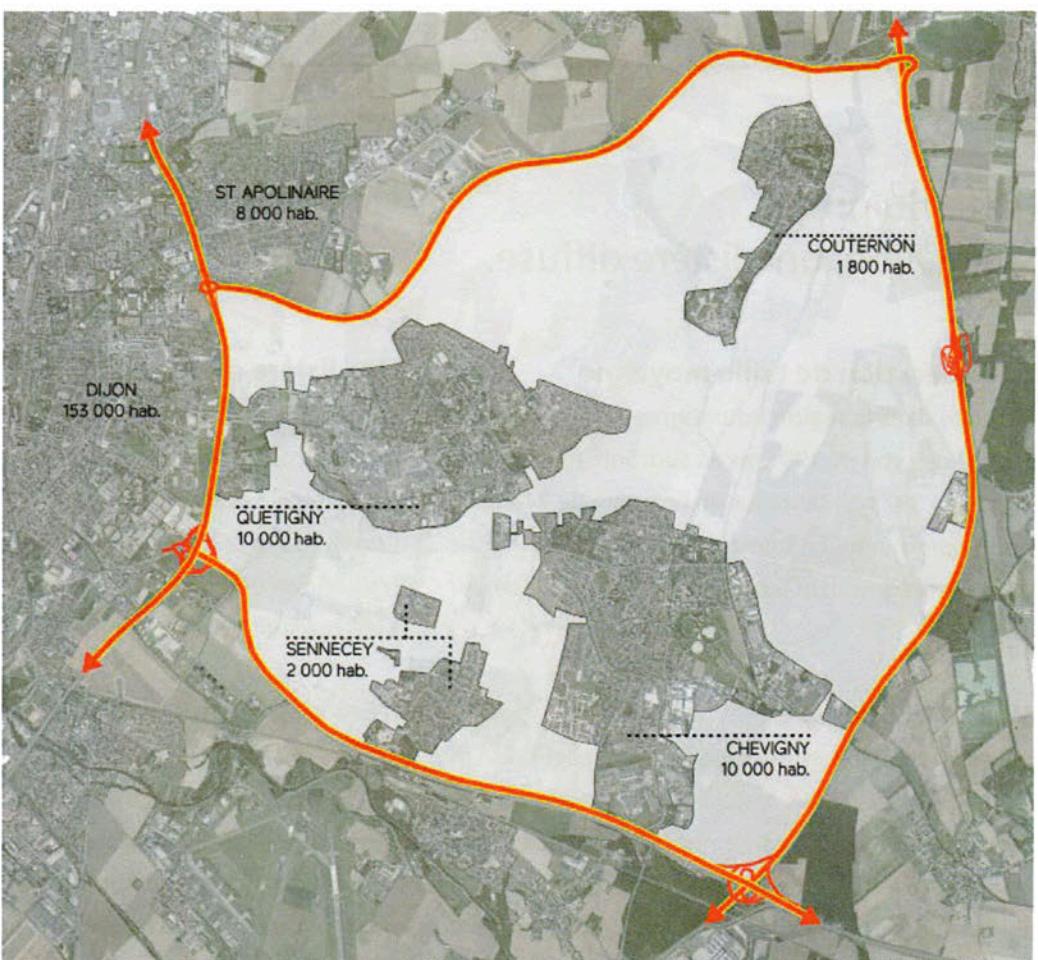
La ville a connu un étalement périurbain. L'ouest de l'agglomération est fortement marqué par un éclatement des espaces bâtis dans un mouvement de diffusion de l'habitat, du commerce et des activités sur le territoire. Celle-ci a été soutenue par un modèle automobile, parfois même autoroutier. Plusieurs communes ont connu des extensions périurbaines majeures. La ville est donc marquée par son développement inégal par rapport aux espaces ouverts. Les espaces agricoles du Nord et Sud de l'agglomération sont quand à eux préservés de l'urbanisation.

Une lisière difficile à définir

Les lisières semblent à la fois contenues et éclatées par moment. Les espaces agricoles sont majoritairement en contact avec les fronts urbains de l'agglomération. La notion de lisière périurbaine et agricole prend une dimension territoriale complexe dans des formes d'urbanisation et de bâties qui sont au contraire très simplistes

L'Est de l'agglomération, une ville mêlant espaces ouverts et bâtis

Le projet se focalise sur le maillon autoroutier à l'est de l'agglomération de Dijon. Il s'agit du territoire périurbain et agricole qui a connu le plus grand développement. Les espaces agricoles y sont fragiles. Les espaces ouverts sont des atouts majeurs et doivent être préservés. Les infrastructures existantes importantes justifient l'absorption de nouveaux logements. L'objectif est de retourner une situation critique entre bâtis et agriculture pour en faire une plus value majeure de Dijon. Il s'agit de considérer le maillon autoroutier comme une lisière épaisse de six kilomètres entre Dijon et les territoires ruraux.



Un territoire aux enjeux contemporains. Le périurbain agricole, morcellement d'un territoire.

Un maillon autoroutier

La lisière éclatée s'inscrit dans un large système autoroutier composé d'une rocade, d'une autoroute et de rayonnantes. Celui-ci est clairement dissocié de la logique des routes plus historiques. La forme de la lisière est dépendante de la mobilité automobile du territoire.

La ville générique

Ce maillon est très marqué par une image de ville générique à l'écart du centre d'une agglomération. Ces urbanisations sont critiquées pour leurs forts étalements urbains. Le logement individuel est majoritaire : le modèle pavillonnaire est progressivement devenu le modèle dominant au fur et à mesure du temps. La maison choisie sur catalogue posée au milieu d'une petite parcelle est devenue banale dans ces espaces. En limite agricole, c'est donc bien le modèle pavillonnaire qui prédomine. L'agriculture est peu visible depuis les espaces bâtis, qui sont souvent privatisés par quelques logements individuels.

Un territoire morcelé

Les continuités des espaces ouverts cultivés sont moins visibles. L'étalement urbain s'inscrit dans un système de taches d'huiles inégales qui fragmente des espaces agricoles sur de grandes distances. L'agriculture semble être l'arrière-plan perforé par une urbanisation.

Alternative d'habiter

Les dynamiques de production de logements ancrées dans des modèles ordinaires sont à réinventer. Les typologies et l'implantation des logements doivent acquérir une nouvelle dimension de relation étroite avec les espaces cultivés. La volonté du projet est de démontrer la compatibilité de logements individuels, d'espaces de loisirs et de l'agriculture productive.

La péri-agriculture

Les parcelles agricoles sont dédiées à la production de céréales. Les dimensions des parcelles n'ont pas cessé d'augmenter. Les remembrements sont liés à la culture mécanisée et intensive des terres. Ils ont réduit le nombre de cheminements, de cultures différentes, de haies et d'arbres qui ont par conséquent simplifié le paysage cultivé.

« La réalité paysagère de l'agriculture métropolitaine, c'est celle de la grande culture, mécanisée, étendue jusqu'à un horizon inatteignable, aride. »¹

Un enjeu environnemental

A l'image des logements des lotissements pavillonnaires, l'agriculture s'est banalisée dans un système intensif néfaste pour la biodiversité et l'environnement. Il apparaît également que l'agriculture fait face à des difficultés économiques importantes qui imposent un renouvellement de celle-ci. Les pesticides utilisés à outrance sont également un problème de santé majeure dans l'ensemble du territoire.

Des nouvelles perspectives

Les espaces ouverts offrent un potentiel d'évolution important qui peut être facilité par une nouvelle politique et une gérance des espaces agricoles. Il s'agit de favoriser l'émergence d'un paysage agronomique contemporain qui soutient la biodiversité et maintient la culture mécanisée. Cette mutation permet d'envisager des interfaces innovantes entre espaces cultivés et habités.

1_D. Delbaere (2012) Cahiers thématiques n°11, Agriculture métropolitaine / Métropole agricole



Chevigny - La confrontation des fronts urbains



Sennecey - La confrontation des fronts urbains

Stratégie générale du projet. AgroParc, renverser la situation.

Des interfaces isolés

Les lisières sont composées d'espaces non bâties qui ne font pas l'objet d'une exploitation agricole. Ces espaces d'interfaces augmentent les usages et la fréquentation des espaces de franges. Les pratiques de ces espaces sont liées à des activités sportives ou de loisirs (terrain de foot, jardins partagés, centre équestre...). Ils ne sont pas mis en réseaux, chacun est un équipement en bordure qui vient fragmenter le tissu agricole.

Un étalement urbain persistant

D'après les documents d'urbanisme des différentes communes, les zones à urbaniser à court et à moyen termes ne respectent pas les grands corridors de biodiversité facilement identifiables. Il ne semble pas y avoir de logique intercommunale dans l'extension périurbaine des communes. La lisière connaît encore une pression urbaine forte. Il paraît donc nécessaire de mieux prendre en compte les continuités urbaines et agricoles. Les documents d'urbanisme tendent à fabriquer une lisière moins poreuse aux espaces ouverts, à la biodiversité, et aux interactions ville-nature

Un morcellement agricole

Le maintien des trames vertes et bleues joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques nécessaires à la survie de nombreuses espèces. Cependant, la trame verte et bleue n'est pas bien prise en compte dans la lisière. Les espaces agricoles ne sont pas lus à l'échelle de l'agglomération, mais plutôt à l'échelle de chaque commune.

De la lisière à un projet de territoire

La lisière accidentelle du maillon autoroutier révèle les difficultés du territoire à la fois agricoles et urbaines. Un projet de limite urbaine ne répond pas aux enjeux du territoire. La limite permet de diagnostiquer, de révéler et de projeter plus globalement.

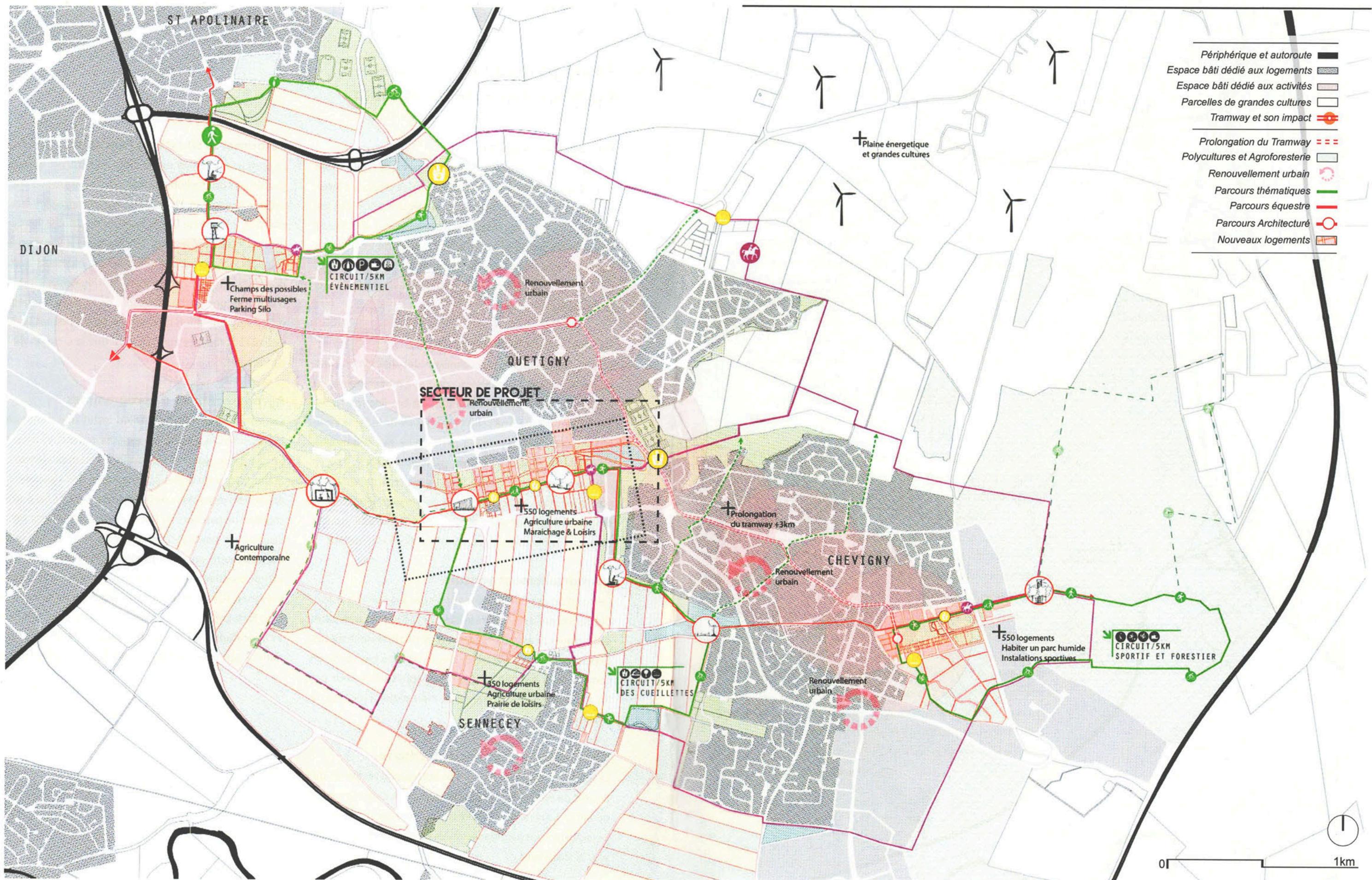
Retourner la situation : l'Agroparc

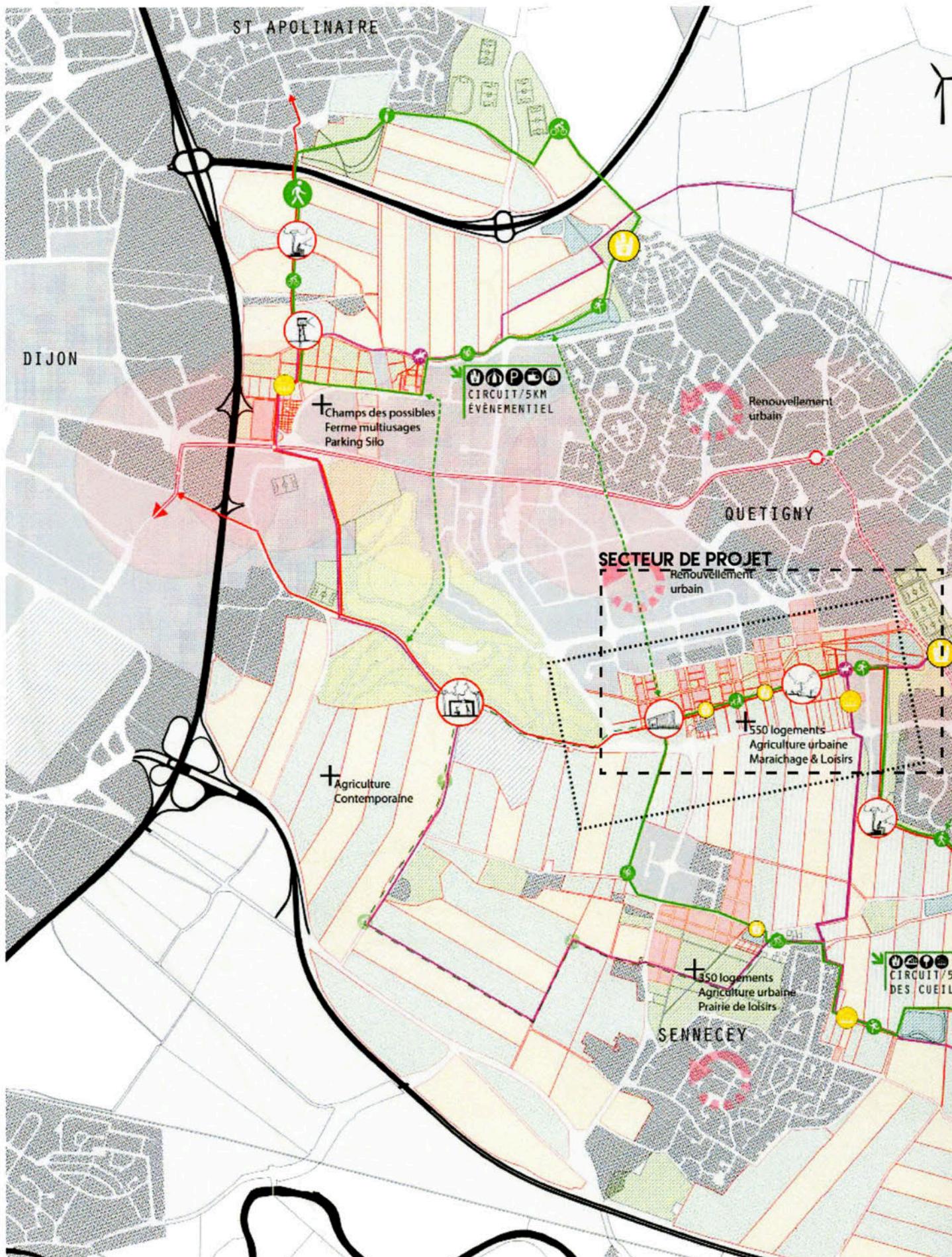
Le parti pris du projet est de créer un agroparc dans la diagonale sud du maillon autoroutier. Il regroupe les espaces urbains majeurs et les espaces agricoles fragiles face à la pression urbaine de Dijon. Au nord de celui-ci, les plaines doivent rester préservées. Cet Agroparc a vocation à développer un espace partagé pour les habitants avec des pratiques agricoles innovantes. Il a également pour but d'absorber une partie du besoin de nouveaux logements dans l'agglomération de Dijon. Le projet permet le renouvellement urbain et agricole ainsi que la création de lieux d'interfaces.

Agroparc : Mixité de programmes

L'AgroParc de la lisière de Dijon inclut une multitude de programmes. Il associe les espaces ouverts et bâties dans une synergie plutôt qu'en conflit. Le premier élément programmatique du projet est l'évolution de l'agriculture vers un modèle respectueux de l'environnement. Le second est la création de parcours de loisirs et de points d'intérêts pour valoriser le paysage contemporain produit. La mobilité est également un enjeu programmatique fort. Le logement est un programme stratégique. Car malgré une demande moyenne, il provoque encore aujourd'hui un étalement urbain fort. Enfin, les pratiques habitantes émergentes liées à l'agriculture sont des programmes à prendre en compte dans un territoire qui bénéficie d'espaces arables à valoriser.

02 | AGROPARC : RENVERSER LE PERIURBAIN





Agroparc, le paysage comme vecteur de transformation de la ville. Eléments quantitatifs du projet.

Territoire

Le projet s'inscrit dans un maillon autoroutier de 6km x 7km avec des réseaux existants importants qui permettent un développement alternatif autour des infrastructures paysagères. Le territoire est composé de 1800 hectares de surface agricole. Il est urbanisé partiellement par 4 communes qui sont incluses dans le Grand Dijon

AgroParc

L'Agroparc se concentre sur le sud du maillon autoroutier. Il se développe sur la partie la plus urbanisée qui comprend 3 communes :

- Quetigny | 10 000 habitants
- Chevigny | 10 000 habitants
- Sennecey | 2 000 habitants

Sur le périmètre de l'AgroParc projeté, 700 hectares de surface agricole sont appelés à muter. Une partie est projetée en polyculture, haies et prairies et l'autre en agroforesterie (à partir du modèle de la bergerie de Villarceaux).

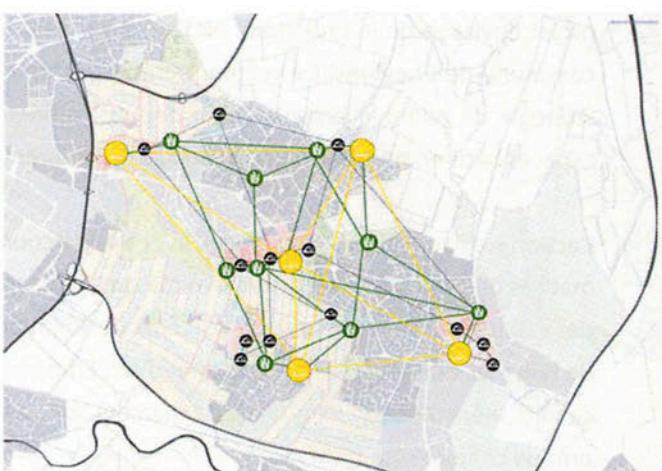
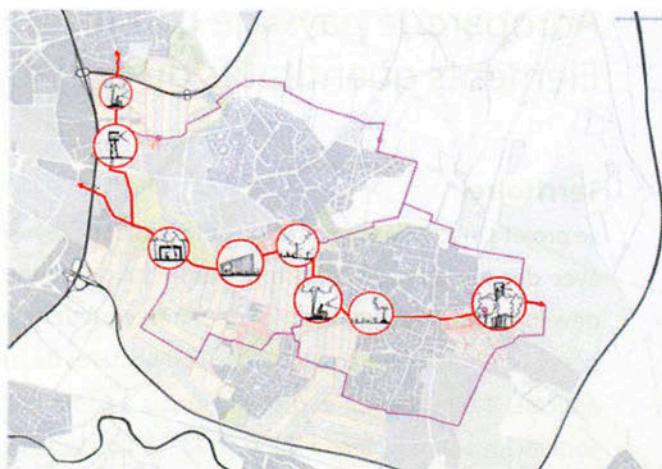
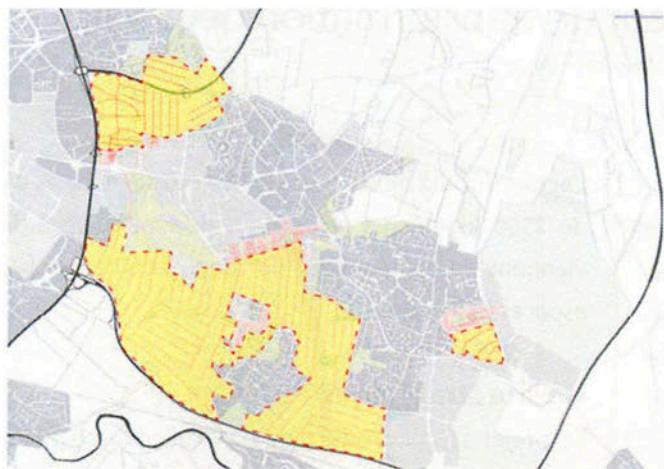
Le territoire est déjà desservi par une ligne de tramway, le projet envisage de le prolonger sur 3km pour desservir la commune de Chevigny. Ce vecteur permet d'affirmer une stratégie de renouvellement urbain depuis l'intérieur des espaces bâties en parallèle d'une action sur les lisières.

L'action sur l'agriculture est cumulée avec des parcours thématiques du territoire pour promouvoir la qualité paysagère des espaces ouverts. Un premier parcours de 10km permet de relier les différentes entités de l'AgroParc. En parallèle, 3 circuits thématiques de 5km (= 1h de marche) sont projetés près de chaque commune.

L'action sur différents sites stratégiques prévoit la création de 1500 logements répartis en trois opérations. Ceux-ci viennent en complément du renouvellement urbain des espaces bâties existants.

Un site stratégique en lisière

Le projet se concentre plus particulièrement sur un site stratégique. Celui-ci correspond à la transformation d'une limite en lisière urbaine et agricole. Le parti pris paysager permet d'augmenter le linéaire aux espaces ouverts (2100 m) sans augmenter le linéaire de lisière agricole (800 m). Le but est d'augmenter la porosité entre les espaces ainsi que les hybridations entre les entités existantes.



Stratégie de l'Agroparc

01 Renouvellement agricole

L'agroparc permet la mutation des grandes cultures vers un modèle plus responsable vis à vis de l'environnement. Celle-ci est basée sur des remembrements (bande d'environ 100m x 700 m), la polyculture, la rotation des cultures, les systèmes de haies. Les principes du dessin de l'agriculture sont issus de l'expérience de Villarceaux.

Le cadre de l'agroparc permet une gérance simplifiée qui induit la possibilité de mutation de ces espaces. Les espaces agricoles situés entre les communes prennent ainsi une valeur agronomique et paysagère.

02 Des circuits thématisés

Le projet propose de créer trois parcours thématiques «marchables» de cinq kilomètres aménagés.

Le premier : événementiel, propose un lieu multimodal entre périphérique et tramway, adjoint à une ferme et son champ des possibles. Le lieu propose des prairies adaptées à de grands événements.

Le second : le circuit des cueillettes, propose des lisières habitées autour de vergers et de jardins partagés. L'agroforesterie compose le cœur de ce circuit.

Le troisième : le circuit sportif, propose un parc habité sportif connecté aux espaces forestiers.

03 Tramway et Renouvellement urbain

En parallèle des actions menées sur les espaces ouverts et ces franges, la prolongation du tramway de trois kilomètres est envisagée pour permettre une desserte plus importante des nombreux logements de la lisière.

L'allongement de la ligne de transport en commun permet d'envisager un renouvellement des tissus déjà constitué.

04 Parcours Architecturé

Le territoire est aujourd'hui très marqué par les déplacements automobiles. Le projet vise donc à développer des modes alternatifs tel que le tramway. L'agroparc permet également de créer un parcours de dix kilomètres ponctué d'aménagements architecturés qui donnent une valeur ajoutée à la promenade sur les franges agricoles. Ces petits lieux permettent aux habitants de voir, de se rassembler, et de s'approprier les lisières agricoles.

05 Des logements alternatifs

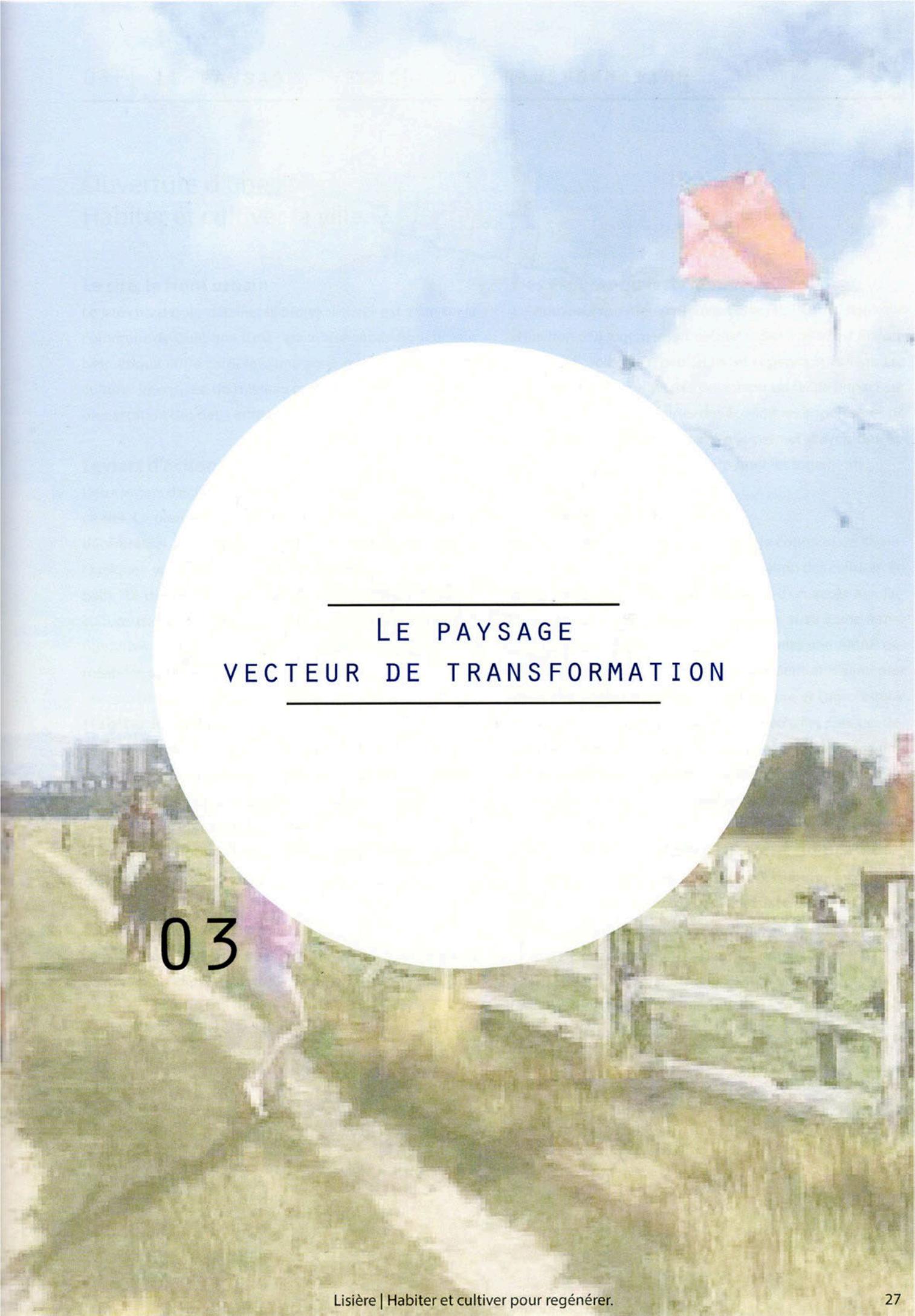
L'agroparc permet de justifier la construction de logements dans une recherche de typologie et d'implantation correspondant aux recherches d'habitat individuel des habitants de ces territoires. L'attention est portée à minimiser la consommation de terres cultivables. Les logements proposés sont implantés de manière à économiser des surfaces de voiries pour proposer différentes typologies avec des prolongations extérieures utiles : appartements, logements intermédiaires ou maisons mitoyennes.

06 Agricultures Habitantes

Le projet permet de développer des pratiques agricoles davantage en lien avec les habitants du territoire. A l'échelle des quartiers, davantage de jardins partagés sont projetés ainsi que des relais participatifs de fermes locales.

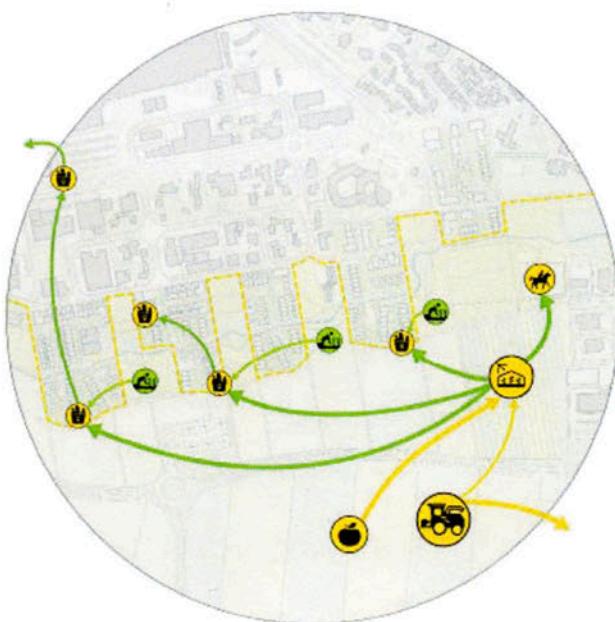
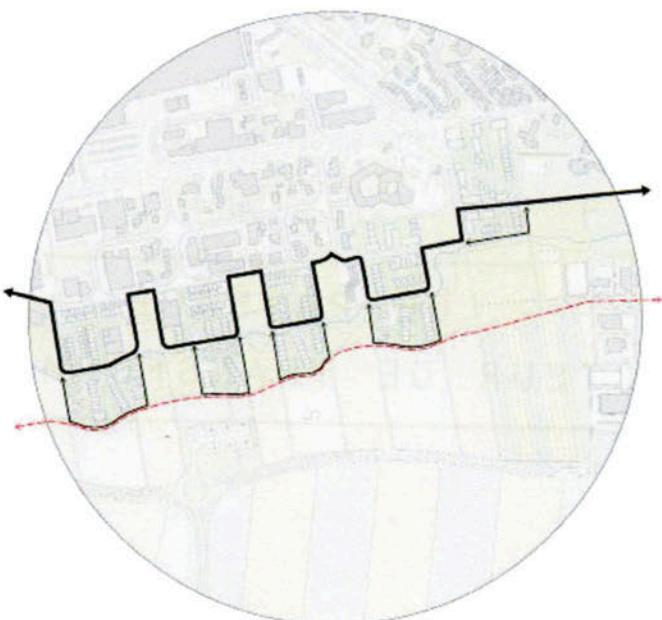
Des exploitations maraîchères peuvent également trouver leurs places pour faire le lien entre les pratiques habitantes, et les grandes cultures céréalières. L'agroparc a pour ambition de devenir un lieu d'innovation et de qualité économique, sociale et environnementale.





03

LE PAYSAGE
VECTEUR DE TRANSFORMATION



Ouverture d'une lisière, Habiter et cultiver la ville.

Le site, le front urbain

Le site choisi pour détailler le projet «lisière» est situé sur la commune de Quetigny. Il est caractérisé par un front urbain hermétique entre l'arrière d'une zone commerciale et des cultures intensives. Un ruisseau caché vient jouer la ligne de démarcation des deux entités.

Leviers d'actions

Deux leviers d'actions permettent d'imaginer l'évolution de ce site. Le premier, l'arrivée récente du tramway conduit à décentraliser et à densifier les activités autour de celui-ci. Quelques vacances sont déjà observables sur le front urbain. Le deuxième levier d'action est l'évolution de l'agriculture dans une visée de développement durable. Les nuisances liées aux pesticides ne sont plus un frein à la perméabilité entre les espaces bâties et ouverts.

Habiter le ruisseau

La qualification de ce site passe par la redécouverte du ruisseau. Il devient le cœur d'un quartier, il permet de réguler les gestions des eaux, d'apporter une biodiversité, et d'être un lieu de rencontre. L'objectif est également de perméabiliser des sols pour équilibrer la construction de nouveau logement.

Porosité de la lisière

Le parti pris du projet est d'augmenter le linéaire d'espaces ouverts pour profiter de cette situation exceptionnelle de lisière. L'objectif est d'ouvrir la ville sur un maximum de vue. Ce dessin permet donc une porosité visuelle mais également pour la biodiversité.

Le linéaire de grandes cultures n'est pourtant pas augmenté. En effet, les espaces ouverts intermédiaires sont attribués à des pratiques habitantes : terrain de sport, jardins partagés, bassin de rétention...

Des espaces ouverts généreux

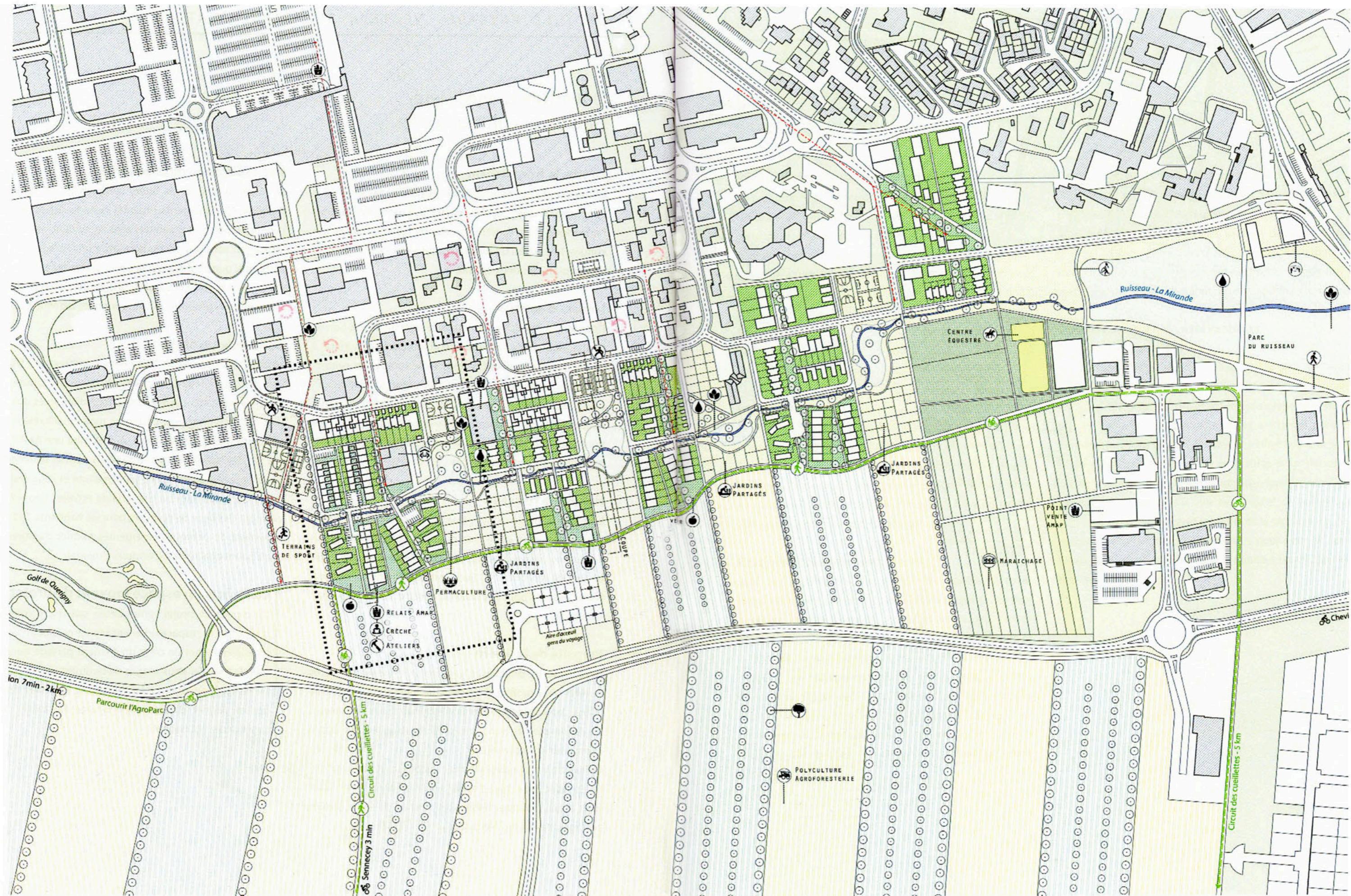
Le nouveau quartier en lisière comptabilise un potentiel d'environ 650 logements. L'habitat individualisé est majoritaire, les typologies d'habitats sont cependant variées. Les logements sont compactés pour avoir un faible impact sur le sol ainsi que pour réaliser des économies importantes de voirie pour la voiture. Ce parti-pris permet d'avoir des espaces ouverts généreux qui entourent les logements.

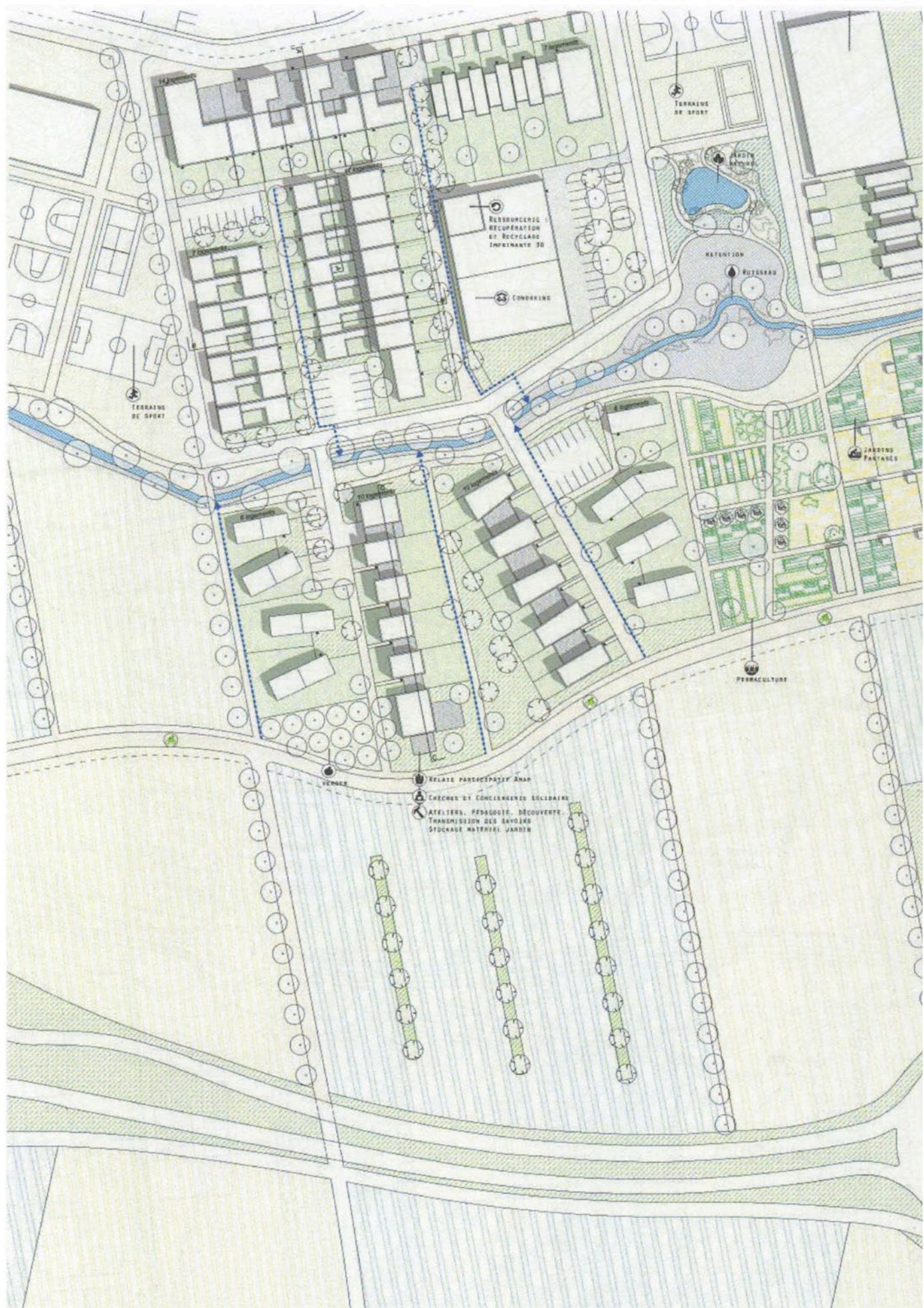
Cultiver le territoire

Le projet du quartier en lisière dans le contexte de l'Agro-Parc permet d'imaginer une hiérarchisation des cultures. En effet, les habitants peuvent bénéficier d'un accès aux jardins partagés pour leurs pratiques, mais aussi à une ferme collaborative en permaculture. A proximité une AMAP gérée par des maraîchers professionnels permet d'alimenter davantage l'AgroParc. Enfin, la polyculture et l'agrofesterie font vivre les paysages à plus grande échelle. Ceux-ci deviennent des lieux de parcours pour les habitants. Cet emboîtement de pratiques émergentes permet d'assurer un lieu à haute qualité de vie environnementale.

La lisière, un espace innovant de projet

Un espace de projet «entre-deux» qui vise à concilier deux espaces : espace urbain et espace productif. La lisière permet de créer un élément partagé qui permet de concilier deux usages du territoire. Le partage de pratiques urbaines et agricoles émergentes permet d'obtenir un paysage fructueux pour l'agriculture et l'habitat





Recycler une ville avec oportunisme et concertation

Périurbain, recyclages oportuns

Le périurbain est un territoire avec des dynamiques aléatoires. Pour réaliser le projet, il n'est pas question de vouloir créer un projet figé dans une ZAC.

Pour s'adapter au mieux au contexte, le projet est défini par une Orientation d'Aménagement et de Programmation de Renouvellement. Celle-ci permettrait de définir les grands axes de développements. Le projet est un ensemble d'outils.

La future lisière est donc construite selon la vacance des hangars métalliques, le projet peut alors s'enclencher.

Le projet incertain

La construction de la lisière se fait donc par opportunisme selon la libération de parcelle. Le dessin de la lisière est donc amené à changer en fonction des besoins et des degrés d'actions. Cependant, des constantes sont définies pour permettre à la lisière d'exister : continuité, ruisseau, voirie, agriculture, espaces bâtis, espaces productifs...

Cultiver et Habiter autrement

Aujourd'hui, les habitations des quartiers pavillonnaires fabriquent l'étalement urbain. L'objectif du projet est de proposer un modèle alternatif d'habitats individuels denses pour proposer des espaces communs dédiés à la nature et à l'agriculture. Ces habitations individuelles denses pourront être des habitats participatifs économiques et situés à proximité d'espaces productifs dédiés aux habitants. Ces habitats peuvent proposer des typologies variées avec des logements mitoyens, superposés, en duplex, ... pour répondre aux diverses demandes des habitants du grand Dijon.

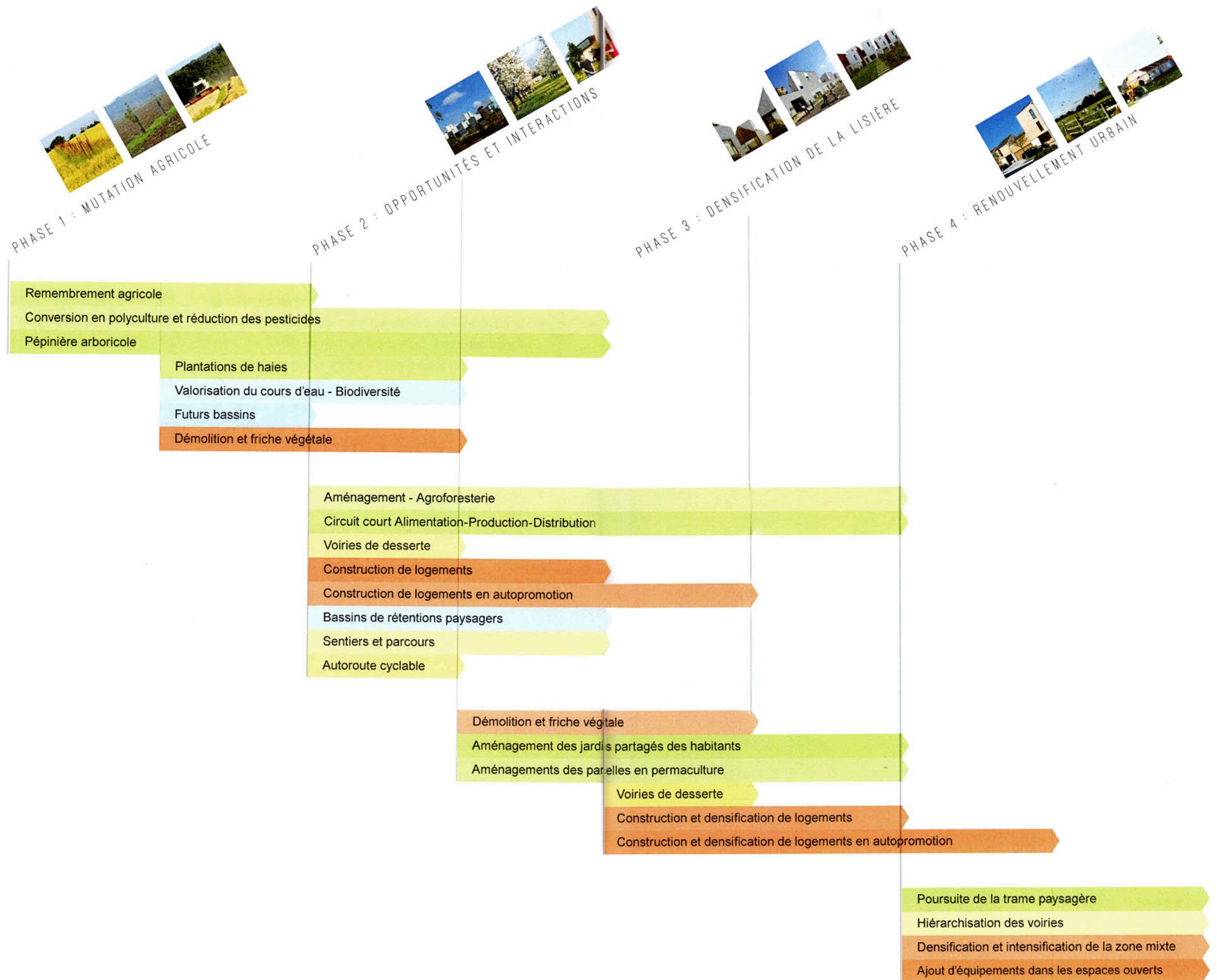
Concertation et habitats participatifs

Les habitats participatifs impliquent les futurs habitants et permettent la création d'équipements partagés.

Ainsi, la lisière, grâce à ce projet, propose des espaces publics qui lui sont propres. Les cheminements permettent de parcourir ces nouveaux espaces et de desservir les jardins partagés et les espaces naturels qui composent ce territoire.

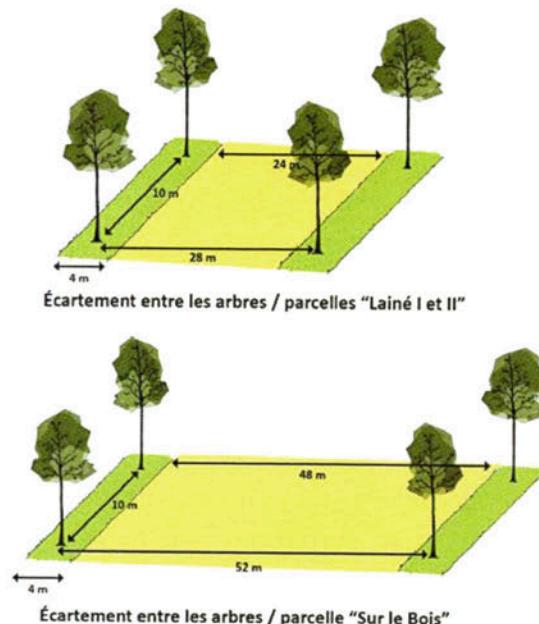
Lisières, nouvelles interactions hommes-nature ?

Jusqu'à présent, le renouvellement de la ville se faisait principalement par le développement des infrastructures routières. L'objectif du projet est le renouvellement de la ville en complétant les infrastructures existantes par des infrastructures paysagères. En effet, les infrastructures routières existantes sont souvent suffisantes pour desservir d'autres projets. La création d'infrastructures paysagères permettrait d'intensifier la ville existante et de la qualifier par l'ouverture sur le grand territoire et le paysage. Le périurbain est la valeur du XXI^e siècle pour créer de nouveaux liens entre les hommes et la nature à travers l'évolution des modes de vie.





Centre Ecocéveloppement de Villeneuve, illustrations Baptiste Gallineau, paysagiste DR&G et architecte DE, décembre 2014



Nord
100 m

Arbre non légumineux
Arbre légumineux

Sol peu profond
Sol profond

ESSENCES PLANTÉES :

Alisier terminal (*Sorbus torminalis*)
Cormier (*Sorbus domestica*)
Erable champêtre (*Acer campestre*)
Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos*)
Frêne (*Fraxinus excelsior*)

Merisier (*Prunus avium*)
Noyer commun (*Juglans regia*)
Orme (*Ulmus campestris*)
Poirier franc (*Pyrus pyraster*)
Pommier franc (*Malus sylvestris*)
Robinier faux-acacia (*Robinia pseudo-acacia*)

Plantation des arbres

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Lainé I	Jachère		Prairie temporaire			Blé	Féverole	Blé
Lainé II		Prairie temporaire	Blé	Lentille	Blé	Engrain	Féverole	Blé
Sur le bois		Prairie temporaire		Blé	Féverole	Blé	Jachère	Prairie temporaire

SUCCESSION CULTURALE DANS LES PARCELLES



LA BERGERIE DE VILLARCEAUX

La mutation de 600 hectares d'agriculture

« La Bergerie de Villarceaux est située dans le Parc naturel régional du Vexin français à 60 km de Paris. Elle compta 600 hectares de bois et de terres cultivées.

La Bergerie est gérée par une fondation qui a permis une profonde mutation, aboutissant à la conversion à l'agriculture biologique de l'ensemble de la ferme. L'objectif a été de retrouver une autonomie vis-à-vis de tous les facteurs de productions non renouvelables (engrais et fuel notamment) ou préjudiciables pour l'environnement (tous les herbicides et insecticides). »

Un paysage contemporain

« Les paysages de la ferme ont aussi beaucoup été modifiés, les parcelles ont été redécoupées en bloc de taille inférieure, des chemins d'exploitations ont été ouverts et plus de 20 000 arbres ont été plantés sous forme de haies périphériques aux parcelles ou d'alignements au sein même des parcelles (agroforesterie). Autant de zones semi-naturelles qui hébergent les insectes auxiliaires qui vont réduire la pression des ravageurs des cultures. Bien gérés, ces arbres pourront fournir du bois déchiqueté pour les chaudières bois de la bergerie. Ils contribuent aussi à réguler localement le climat, sont source de bien être pour les animaux et limitent l'érosion »

Principe à retenir :

- 01> Redécoupage des parcelles et plantation de haies en périphérie des parcelles
- 02> Diversification des productions et élevages
- 03> Mise en place d'agroforesterie
- 04> Création de zones semi-naturelles pour abriter les insectes auxiliaires capables de réduire la pression des ravageurs
- 05> Introduction des prairies
- 06> Ouverture du territoire et partage des usages

Source :

La bergerie de Villarceaux (2016) La Bergerie, une expérience de «transition», consulté le 16/06/16 [en ligne], www.bergerie-villarceaux.org/index.php?page=la-transition-ecologique



Haies et cheminements à Villarceaux - Source personnelle

Lisière | Habiter et cultiver pour regénérer.